L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 DECEMBRE 1860. — G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN 6 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

☞ On trouvera à la seconde page le Bulletin Commercial, le Marché aux Bestiaux et le Mouvement du Port.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par D. B. Murphy, 47 Magazine—Tabac et Cigares. Aussi—Chaussures et habillements d'hiver.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Chaussures, chapeaux, chemises, etc. Aussi—Bonneterie et objets divers, provenant de la succession J. B. Bobin, pour compte des premiers acheteurs.

Par C. E. Portall, coin Bienville et St-Pierre—Une embarcation d'huîtres, trois embarcations de plaisir, seine et outils de pêche. (Succession Gregorio Carlich.)

Le Message du Président.

Le message du Président n'aura surpris personne, il est tel qu'on devait l'attendre du caractère indécis et timide que M. Buchanan a révélé dans tant de circonstances. On y voit percer les inquiétudes que lui cause la situation; il semble reprocher aux politiciens du Sud auxquels il a prêté un appui si complaisant de faire tomber sur lui le fardeau d'une question qu'on aurait dû laisser peser entièrement sur son successeur. Il oublie, sans doute, qu'en politique la reconnaissance est un vain mot. Quant à nous, nous n'avons nullement pitié des embarras de sa situation, parce qu'il a contribué pour une forte part à les faire naître par sa politique maladroite.

Quoiqu'il en soit des causes de la crise actuelle, le chef du pouvoir exécutif cherche à se renfermer dans un rôle purement passif et il étale complaisamment tous les arguments tirés de la Constitution qui favorisent son inaction. Il annonce qu'il continuera à percevoir les droits de douane dans la Caroline du Sud et que si le collecteur donne sa démission, il le remplacera. On pourrait lui demander pourquoi il n'a pas essayé au moins une fois de remplacer les agents de l'autorité fédérale judiciaire, mais il répondrait que la tentative eût échoué infailliblement. Nous ne pouvons qu'approuver l'ordre donné au commandant des forts de se tenir sur la défensive, mais il est à remarquer que si les forts sont attaqués ils seront défendus et alors c'est la guerre.

Le Président tout en annonçant que c'est au Congrès qu'il appartient de décider la question de savoir s'il a le pouvoir de contraindre un Etat à rester dans l'Union croit devoir exprimer son opinion sur ce sujet.

De l'exposé de cette opinion il résulte que le Président est opposé à la coercion par deux motifs tirés, l'un de l'absence d'un pouvoir défini à cet égard, l'autre des raisons puisées dans une sage et prudente politique. D'un autre côté il nie le droit de séparation réclamé par certains Etats, de sorte que l'argumentation devient fort amphibologique.

En effet, si la Caroline du Sud n'a pas le droit de se séparer, il semble contradictoire que le gouvernement fédéral ne puisse l'obliger à respecter l'exécution des lois fédérales. Et si le Congrès n'a pas le droit de coercion, il est tout-à-fait oiseux de nier le droit de séparation. Certain juge de comédie donnait tour-à-tour raison aux deux adversaires pour les empêcher de se battre. M. Buchanan leur donne tort à tous les deux.

Se tournant vers la Caroline du Sud il lui dit: une élection présidentielle n'est pas une cause suffisante pour recourir à la résistance. Vous n'avez pas le droit de vous séparer, c'est contraire à la Constitution fédérale et il énumère une série de prohibitions imposées aux Etats.

S'adressant au Congrès il s'écrie: si la Caroline du Sud se sépare vous n'avez pas le droit de la contraindre à rester dans l'Union, ce droit n'est écrit nulle part et il cite comme preuve le rejet d'une clause présentée dans ce but. D'ailleurs si ce droit existait il ne serait ni sage ni politique de l'exercer. Le moyen, dit fort sagement le Président, de préserver l'Union, n'est pas de saponner les Etats. Que faire donc et comment sortir de ce dilemme?

Le président recommande au Congrès de recourir à la voie ouverte par la Constitution elle-même pour vider les débats dangereux que pourrait soulever l'interprétation du pacte constitutionnel. Il ne se préoccupe pas de savoir si les amendements qu'il indique satisferont la Caroline du Sud et les autres Etats mécontents, et il croit ou fait semblant de croire que tous les Etats de la confédération accueilleront avec faveur une proposition d'arbitrage. Mais avant d'arriver aux Etats il faut que la proposition soit adoptée par les deux tiers de chacune des deux Chambres, et nous doutons fort que cela ait lieu dans le Congrès actuel.

En tous cas M. Buchanan, résolu à rester dans la plus stricte légalité, n'avait pas d'autre remède constitutionnel à proposer. Voici comment il précise le but et la portée des amendements en question:

L'amendement explicatif pourrait être borné au règlement définitif de la véritable interprétation de la Constitution sur trois points spéciaux:

1o Une reconnaissance expresse du droit de propriété sur les esclaves dans les Etats actuels ou qui pourront exister ultérieurement;

2o Le devoir de protéger ce droit dans tous les territoires communs pendant leur existence territoriale et jusqu'à ce qu'ils soient admis comme Etats dans l'Union avec ou sans l'esclavage, selon les prescriptions de leurs constitutions;

3o Une reconnaissance du droit du maître dont l'esclave s'est sauvé d'un Etat à un autre de se le faire rendre, et de la validité de la loi sur les esclaves fugitifs, décrétée dans ce but, avec déclaration que toutes les lois d'Etat amoindrissant ou annulant ce droit sont en violation de la Constitution et comme telles nulles et sans effet.

C'est à peu près le programme du parti Breckinridge et si son adoption sous forme d'amendement à la Constitution satisfait le Sud et obtient l'assentiment des républicains, ce sera un des spectacles les plus extraordinaires que l'histoire ait eu à enregistrer. Mais nous doutons que les Etats du Nord acceptent la solution donnée à la question des territoires, solution contraire non seulement au programme républicain mais encore à celui de la démocratie nationale qui a donné au Nord douze cent mille voix à M. Douglas.

Si l'on recourt à la voie des amendements, nous croyons qu'il vaudrait mieux régler une fois pour toutes la question des territoires pour en finir avec l'agitation esclavagiste. La théorie Buchanan a pour inconvénient d'ouvrir de nouveaux champs aux discordes civiles; à chaque Constitution de territoire en Etat on peut voir se reproduire les sanglants épisodes du Kansas. L'esclavage est une institution climatérique, ne vaut-il pas mieux régler son extension par la loi naturelle de laquelle elle dépend indéfiniment le débat ouvert. Ce mode de règlement sera plus acceptable au Nord et avec les autres garanties indiquées il nous rendra la paix.

Un moyen d'empêcher l'élection de Lincoln.—Un correspondant du *Mobile Register* suggère un ingénieux moyen pour empêcher l'élection de Lincoln, c'est que la majorité anti-républicaine au Congrès actuel s'abstienne de participer au dépouillement des votes présidentiels. C'est le président du Sénat qui ouvre les certificats des électeurs en présence du Sénat et de la Chambre. S'il n'y a pas de quorum il est impossible de procéder et il n'y aura ni Président ni vice-Président. Le Congrès de 1861 ne pouvant être convoqué que par le Président ne pourra pas non plus s'assembler et les Etats-Unis se trouveront sans gouvernement fédéral.

Ce moyen peut être ingénieux et c'est un mode de révolution tout comme un autre, mais il n'est ni légal ni franc et au lieu d'éviter la révolution il la rend irrémédiable. Nous doutons fort qu'il soit adopté.

Perfectionnement dans l'éclairage.—Un des principaux éléments de comfortable dans la vie de famille, est une lumière brillante, nette, bon marché et exempte de danger. Les différentes huiles de lard, de sperme, de colza et les chandelles sont non seulement sales et désagréables, mais très coûteuses; tandis que le danger inhérent à l'emploi de la camphine et des fluides, suffit pour empêcher toute personne prudente de s'en servir. Il y a longtemps qu'on sentait dans les ménages le besoin d'une composition qui, brûlant dans des lampes portatives, produisît une lumière propre et brillante et sans danger. Ces conditions se trouvent complètement réunies dans le composé extrait du charbon cannel de la Virginie, la belle et transparente huile (la grande Paraffine Kanawha) qui contient toutes les propriétés éclairantes du charbon de gaz, et est exempte de fumée ou d'odeur en brûlant, et produit une lumière claire, douce et brillante, tandis que l'usage n'en est pas plus dangereux que celui de l'huile de lard ou de colza. La parfaite sécurité de son emploi est pleinement établie par le témoignage du Dr J. L. Crawcour, de l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, chimiste bien connu en ville et digne de toute confiance. Après un examen attentif de cette huile, il la déclare exempte de tout danger en toute circonstance, et la recommande sans restriction. On ne peut fournir de meilleure preuve de l'excellence de ce produit, qui a un avantage précieux (surtout dans ces temps de pénurie) celui d'être d'un merveilleux bon marché. On dit qu'il ne revient qu'au tiers du coût de l'huile de lard ou de colza, à un cinquième du coût des chandelles et du fluide camphine. On peut recommander l'huile de charbon comme un composé de toutes les propriétés requises pour une lumière parfaite, et mérite la confiance des consommateurs. Elle est appelée à devenir, dans toutes les grandes villes de l'Ouest, d'un usage général. La seule agence pour la vente de cette huile à la Nouvelle-Orléans est à l'*Emporium of Light*, rue de Chartres, No 6. M. Covert a aussi un assortiment complet de lampes de toutes sortes, qui, pour la variété et la beauté des modèles, ne le cèdent à aucun autre. On trouvera plus loin la lettre du docteur Crawcour.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

37e Congrès.—Seconde session.

Sénat.

Washington, 5 décembre.—Hier, au Sénat des Etats-Unis, M. Clingman a fait une motion pour la publication du message. Il a dit qu'il pensait qu'un certain nombre d'Etats se retireraient de l'Union fédérale d'ici à 60 jours, et que la meilleure chose que le Congrès eût à faire dans les circonstances était de diviser équitablement les propriétés publiques après avoir payé les dettes.

M. Crittenden a dit que ce membre aurait mieux fait de rester chez lui que de venir faire de semblables propositions.

M. Clingman a répondu que quand l'Union cessera de protéger la Caroline du Nord, celle-ci lui dira adieu.

La discussion a pris fin et le Sénat s'est ajourné.

Chambre.

A la Chambre on a longuement discuté sur l'impression du message. Plusieurs membres du Sud ont refusé de voter sur la proposition ou les amendements, parce que leurs Etats ont appelé des conventions pour délibérer sur la séparation.

On n'a rien conclu et la Chambre s'est ajournée.

Le Message.

Washington, 5 décembre.—Le message du Président est condamné par les gens des partis extrêmes du Nord et du Sud. Les membres conservateurs, y compris ceux des Etats frontières, approuvent les principes généraux qui y sont énoncés.

Les Banques de New-York.

New-York, 5 décembre.—Il y a une lutte très vive entre la banque *Chemical* et les banques associées. La banque *Chemical* a refusé d'entrer dans l'association, et celle-ci l'a expulsée du comptoir des balances (*clearing house*) et a refusé de recevoir ses checks ou billets en dépôt.

Le change en sterling est lourd à 104 1/2 pour traites de banquiers et à 103 pour celles de commerce. Le change sur France est lourd. Le marché monétaire est stationnaire et les acquéreurs sont lourdes.

On offre les Louisiane sixes à 85, la demande est à 75.

Les céréales tendent à la baisse.

Le steamer qui part aujourd'hui pour Liverpool, via Queenstown, emporte les malles de la Nouvelle-Orléans jusqu'au 27 novembre et des dépêches d'hier.

La circulaire de Wright dit que les affaires en coton sont modérées et les prix nominaux. Elle évalue les ventes de la semaine à 6,000 balles. Le stock sur place est de 65,000 balles. La circulaire cote middling Orleans à 10 1/2 c.

Wotherspoon, Kingsford & Co accusent une baisse de 1/4 c. et disent que le marché a clos lourdement.

Caucus républicain à New-York.

New-York, 5 décembre—Les républicains ne paraissent pas disposés à se réunir en caucus pour délibérer sur la crise. Le trésor des Etats-Unis a virtuellement suspendu ses paiements.

Trente-sixième Congrès. Seconde session.—Acte du Sénat.

Washington, 5 déc.—M. Powell a proposé aujourd'hui au Sénat de référer à un comité spécial la partie du message relative aux affaires politiques.

M. Green a présenté une résolution pour s'enquérir des mesures à prendre pour l'établissement d'une police armée dans les Etats frontières, libres et à esclaves, afin de maintenir la paix et d'assurer l'exécution de la loi sur les esclaves fugitifs.

M. Hale a attaqué le message comme n'envisageant pas en face le mouvement scissionniste.

M. Brown a parlé ensuite et a dit: "Séparons nous."

M. Iverson ne reconnaît pas l'obéissance à l'Union. Nous avons, dit-il, l'intention de nous séparer avant le 4 mars, paisiblement si nous pouvons, par la force si c'est nécessaire. Cinq Etats y sont déjà résolus, et la Louisiane et l'Arkansas vont bientôt réunir des conventions.

M. Wigfall pense que le Président précipitera les mesures qu'il a l'intention d'éviter.

M. Saulsbury dit que l'Etat du Delaware ne fera rien pour se mettre à la tête de la séparation des Etats.

Le Sénat s'est ensuite ajourné.

Actes de la Chambre.

Dans la Chambre, M. Sherman du comité des voies et moyens, a rapporté un bill marquant des appropriations pour le paiement d'invalides et autres pensions, également un bill de subvention pour l'Académie de West-Point. Le tout a été référé à un comité.

Le Homestead bill a été lu et adopté par 132 voix contre 76.

La Chambre s'est ajournée après l'examen du bill de l'Académie militaire.

Augmentation de troupes pour le fort Moultrie, devant Charleston.

New-York, 5 déc.—Le correspondant à Washington de l'*Herald*, dit que le commandant du fort Moultrie a demandé au département de la guerre des troupes additionnelles et des munitions. Il est bien entendu que le président et le secrétaire de la guerre sont en faveur de la demande, mais que les autres membres du cabinet diffèrent d'opinion à cet égard.

Discours unioniste à Nashville, Tenn.

Nashville, Tenn., 5 déc.—M. N. G. Taylor a prononcé ce soir au Capitole un éloquent discours unioniste qui a été fort applaudi.

Dernières nouvelles de Californie.

ARRIVÉE DU PONEY EXPRESS.

Fort Kearney, 5 déc.—L'Overland Poney Express, arrivé ici aujourd'hui, nous apporte des nouvelles de San Francisco jusqu'au 24 du mois dernier. Le commerce de San Francisco avec la campagne était lourd. On a vainement essayé de forcer la vente à l'encan des sucres de Cuba. On rapporte une baisse de 1 1/2 c. L'acheteur a l'avantage.

Les nouvelles des démonstrations des Etats du Sud pour la séparation ont été reçues avec regret.

Le Poney Express apporte la nouvelle de la mort du major Scott et de Delazne Smith.

Cent cinquante mille piastres en or, venant de la rivière Frazer, ont été reçues à Victoria depuis le 4 novembre.

Une rixe sérieuse a eu lieu au théâtre de Victoria. Les nègres à qui on avait assigné des sièges séparés, ayant changé de place, ont eu une rixe avec les blancs. Les principaux perturbateurs ont été arrêtés.

Nouvelles d'Europe
DE SIX JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamship Canadian.

Le marché au coton de Liverpool ferme.—Marché monétaire de Londres plus facile.

Portland, 5 décembre.—Le steamship *Canadian*, capitaine Graham, est entré dans le port aujourd'hui; il est parti de Liverpool jeudi 22 du mois dernier, et de Londonderry dans la soirée du 23.

Les nouvelles apportées par le *Canadian* sont de six jours plus récentes que celles de l'*Arabia*.

Steamships en vue.

Le steamship de la malle des Etats-Unis *Fulton* est arrivé à Southampton venant de New-York.

Le paquebot hambourgeois-américain *Borussia* a doublé Cowes en route pour Hambourg.

Le steamship *Asia* de la ligne Canard, parti de New York, est arrivé à Liverpool d'où il est reparti le 17 dernier.

Le steamship *Vigo*, avec des dates de New-York jusqu'au 10 novembre, est arrivé à Queenstown, en route pour Liverpool.

Nouvelles Commerciales.

Marché au coton de Liverpool.—Liverpool, 23 novembre.—La circulaire des courtiers évalue la vente de coton de la semaine passée à 33,000 balles, comprenant 2,000 par spéculation et 4,000 pour l'exportation. Le marché était lourd à l'ouverture et en baisse de 1/8 d. sur toutes les qualités et même davantage sur les grades inférieurs. Le marché de jeudi a été meilleur apparence quoique sans hausse. Les transactions d'aujourd'hui s'élèvent à 8,000 balles, 2,000 prises par les spéculateurs et les exportateurs. Le marché a clos ferme aux cotes suivantes:

Fair Orleans, 7 3/4 d.	Middling Orleans, 6 7/8 d.		
" Mobile, 7 3/8 d.	" Mobile, 6 3/4 d.		
" Upland, 7 3/8 d.	" Upland, 6 3/4 d.		

Le stock de coton à Liverpool est de 574,000 balles, dont 437,000 de production américaine.

Marché aux céréales de Liverpool.

Liverpool, 23 novembre.—MM. Richardson, Spence & Co rapportent que les affaires de la semaine, pour les céréales, ont été généralement calmes.

Marché aux provisions de Liverpool.

Liverpool, 23 nov.—MM. Wakefield, Nash & Co disent que les provisions sont stationnaires et que les cours n'ont pas varié.

Marché monétaire de Londres.—Londres, 23 novembre.—Le marché monétaire de Londres est légèrement plus facile; les consolidés ont fermé à 93 3/4 à 93 3/4. La banque d'Angleterre a consenti à changer avec la banque de France, deux millions sterling en or contre la même valeur en argent. Les dispositions sont partout plus favorables.

Marché de New-York.

New-York, 5 déc.—Le marché au coton était lourd à la clôture, ventes de 800 balles à 10 cts pour middling.—La farine a clos lourde et en baisse de 5 à 10 cts; les ventes comprennent 14,750 barils à $4 55 à $4 65 pour superfine d'Etat.—Les ventes de blé comprennent 26,000 boisseaux à 62 à 65 cts.—Le porc est stationnaire; ventes de jour, 660 barils à $16 75 pour mess.—Graisse, lourde; vente de 145 barils à 10 à 10 3/4 cts la livre.—Café, calme et stationnaire sans variation dans le cours.—Sucre, lourd; ventes de 240 caisses Cuba à 5 1/4 à 5 1/2 cts la livre; 125 boucauts de Nouvelle-Orléans ont été vendus à 4 3/4 à 6 1/8 cts la livre.—Les mélasses Nouvelle-Orléans sont cotées de 30 à 31 c le gallon.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 5 déc.—La farine est lourde et sans aucun marqué; ventes à $4 35 à $4 30 le baril pour superfine d'Etat.—Le maïs vaut 30 cts le boisseau.—Les avoines se vendent 29 cts le boisseau.—Plusieurs ventes de whisky ont été faites à 14 cts le gallon.—Le porc était ferme; 600 barils ont été vendus à $14 25 à $14 50 pour mess.—Graisse, nominale; le marché est calme.

Espèces pour l'Europe.

Le steamship *Africa* de la ligne Cunard, est parti aujourd'hui pour Liverpool via Queenstown, avec $17,450 à fret.

Rivière.

Louisville, 5 déc.—L'Ohio descend avec 5 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 5 décembre.—Le Mary E. Keene a passé hier à midi, le Natchez à 1, le John Walsh et le Peytona à 10, et le Alonzo Smith à 11 heures, hier.

☞ Nous avons reçu hier soir, par la malle express, nos journaux de New-York à la date du 1er décembre.

☞ MM. Gardner Smith & Co, annoncent, aux No 31, coin de la Commune, vendront à l'encan, jeudi prochain 6 courant, au magasin No 76, rue du Canal, à 10 1/2 heures A. M., coin-rue la Vieille, au Cirque, des meubles divers, des chevaux, un tas d'effets provenant d'une succession [illegible]

☞ TRAINES—200 barils, [illegible] à vendre par [illegible] No 8, Vieille-Levée No [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

Incendies.—Hier matin, à neuf heures et demie, le feu s'est déclaré au troisième étage de la maison No 48, rue de la Douane, entre Levée et Chartres. Les flammes s'étendirent avec une rapidité telle qu'elles avaient déjà envahi le bâtisse lorsque la première pompe arriva sur les lieux. La propriété a presque entièrement brûlé et il paraît qu'elle n'aurait été également sans la ruine qui les entoure. Elle appartenait à M. Morgan (domicilié à Philadelphie) et était assurée pour trois mille piastres, à peu près sa valeur. Le rez-de-chaussée était occupé par M. C. H. Forbacher, marchand de bière, qui n'était pas assuré. Sa perte n'est heureusement pas forte. Un petit garçon, employé du salon de bière, en voulant se laver de bouteilles, a eu les mains, les bras et le visage brûlés en essayant de sauver, dans le troisième étage où il couchait, quelques vêtements et un peu d'argent qu'il avait économisé.

Il y a eu trois incendies mardi soir, mais les cloches n'ont pas sonné l'alarme. Le feu a pris à une cuisine de la rue des Grands-Hommes, entre Mandeville et Elysian-Fields; à 4 heures, le toit de la maison de M. Besnard, encoignure Alnour et Louisa, a failli brûler.—A 7 heures du soir, une des cheminées de la résidence de M. Betts, Dowry, rue Burgundy, No 4, a brûlé sans causer d'avarie.

Recorder Bright.—Lake Dillon qu'un affidavit du Recorder Grévon accuse de tentative de meurtre, a été admis en attendant le résultat des blessures de sa victime.

John Kaiser a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir recelé de l'argent de Pelletier.—Mary Walter a été envoyée devant le même tribunal comme complice.

Jane Sullivan a été envoyée devant la Première Cour pour y répondre à l'accusation d'avoir assailli Pelletier Tricon.

Hippolyte Sorthoyran, h. c. l., est accusé d'avoir frappé un blanc.

Un affidavit charge Laurence Millett d'avoir brisé des verres dans le café de François Oubiera.

Mme Fry est accusée d'avoir frappé la fille de Mme Greene.

Affaires de Recorder.—Les accusés dont les noms suivent, ont été jugés dans le courant de ce mois-ci: Dennis Ryan et Antoine Boult h. c. l., jeudi, 13; Jas Reed et Jas Bradley, lundi, 17; John Price et Jean Gros le 19; John Cushman et Michael Hodge, mardi, jeudi, 20.

Un voleur.—Le policeman Finney rencontra, hier matin, vers neuf heures, à l'encoignure des rues Bonsmo et Bourbon, un individu qui portait un paquet. Désirant savoir ce que contenait ce paquet, il arrêta l'homme et lui demanda d'où il venait. L'individu répondit sans paraître embarrassé du monde qu'il n'en savait rien; Finney alors vers lui et témoigna le désir d'examiner le contenu du paquet. L'homme, s'apercevant de cette intention qu'il aurait, lança le paquet sur l'officier et s'enfuit à toutes jambes; il fut atteint en pleine poitrine et tomba sur le coup et perdit un instant l'usage de la parole. Le voleur disparut, et Finney, revenu à lui, examina le paquet: il contenait trente-huit pièces d'argenterie, évaluées à cent piastres, volées chez M. Surgen, rue des Remparts, entre Bienville et Douane.

Les voleurs s'étaient probablement introduits chez M. Surgen à trois heures du matin. Les différents objets qui ont disparu de la résidence représentent une somme de trois mille piastres. Le paquet que Finney avait retrouvé au préjudice de ce dernier n'en était qu'une faible partie.

Enquêtes.—Hier matin à onze heures, M. Auguste Falhe, allemand, âgé de 22 ans, en causant avec un ami, sur le trottoir de la rue des Ursulines, en face du No 21, fut pris d'un crachement de sang et mourut peu après d'une hémorragie des poumons.

On a trouvé, mardi soir, une jeune irlandaise qui était venue mourir dans un corridor de la rue de la Levée. Tout sur elle dénote une pauvreté extrême et ces traits portaient l'empreinte de longues souffrances. Le cadavre a été transporté au poste du Deuxième District puis enterré sans que personne l'ait reconnu.

FRANCE.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser la circulaire ci-dessous aux préfets de France:

"Paris, le 10 novembre.

"M. le préfet, le gouvernement de l'Empereur n'a mis aucune entrave aux efforts tentés pour favoriser les opérations financières du gouvernement pontifical; il a autorisé en France la négociation de l'emprunt que le Pape a émis; il a décidé à contracter; il a laissé la plus entière liberté aux manifestations de sympathie qui se traduisaient par des offrandes individuelles et des offrandes qui sont arrivées à Rome sans aucun obstacle.

"Mais le gouvernement n'a jamais admis que l'on pût établir, sans son autorisation, sur toute la surface de l'empire et à l'état d'institution permanente, des comités ou associations ayant pour but d'organiser, de stimuler, de concentrer la perception d'un impôt ou tribut au profit de la cour de Rome.

"Par une circulaire, en date du 5 mai 1860, Son Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes a rappelé aux évêques quelles étaient sur ce point les dispositions de la loi et les traditions du droit français.

"Cependant quelques tentatives se sont produites dans un sens tout à fait contraire aux prescriptions de cette circulaire: des documents devenus publics ont annoncé l'intention de fonder une association représentée par des comités diocésains et paroissiaux et une impulsion commune, et constituant une sorte d'institution occulte organisée en tête du pays.

"Le gouvernement ne tolérera pas cet oubli des règles qui le pouvoir cette violation des lois qu'il est tenu de faire respecter.

"Je vous invite en conséquence, monsieur le préfet, à prévenir les organisateurs et les membres de ces comités, s'il s'en constituait à agir dans votre département, qu'ils doivent se dissoudre immédiatement, et vous leur ferez connaître que, s'ils ne tenaient pas compte de cet avis, ils seraient déférés aux tribunaux, et s'exposeraient aux peines prévues par la loi.

"Les offrandes individuelles au Saint-Père sont et resteront libres; mais quant à des associations dans le secret activité desquelles peuvent trop facilement, sous le voile religieux, se glisser des intrigues politiques, l'organisation n'en saurait être permise qu'après autorisation du gouvernement, et cette autorisation ne leur a point été accordée.

"Recevez, M. le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

"Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, "BILLAULT."

Italie.—Nous empruntons les passages suivants à une lettre adressée de Turin au *Journal des Débats*:

"Les nouveaux gouvernements de Naples et de Sicile vont être installés; c'est à tort que certains journaux ont dit qu'une nouvelle dictature succéderait à celle de Garibaldi. L'institution du gouvernement est établi aussi complètement que possible dans les Deux-Siciles les institutions constitutionnelles. Il est possible que les gouverneurs généraux soient forcés d'adopter quelques mesures d'exception et d'urgence, pour lesquelles ils devront demander au Parlement un bill d'indemnité; mais en restera le plus possible sur le terrain de la légalité.

"M. de Cavour est personnellement très désireux de voir établir à Naples comme dans le reste de l'Italie, la liberté la plus large, y compris la liberté de la presse. Je crois que M. La Farina, qui aura une grande part au gouvernement de Sicile, partage ces idées. M. Farini serait peut-être personnellement plus enclin aux idées dictatoriales.

"Le parti avancé se plaint d'être exclu de toutes les grandes places. Il dit que les amis de Garibaldi sont mis de côté, et qu'ils ont tiré les marrons du feu pour d'autres, comme on dit vulgairement. Ces accusations ne sont pas absolument dénuées de fondement. Le ministère fera bien de se tenir en garde contre l'esprit d'exclusion.

"Il n'y aura pas, à Naples, de direction générale de la guerre, mais simplement un grand commandement militaire. L'armée sera unifiée au plus tôt.

"On a remarqué ce matin un article de la *Gazette du Peuple* qui veut que les lois nouvelles soient faites comme si l'Italie entière était réunie, y compris Rome et Venise. Ainsi les lois électorales d'organisation judiciaire, de circonscriptions administratives seraient faites comme s'il n'y avait plus d'Autrichiens à Venise ni de Pape à Rome.

"Ces idées, propagées par un journal ministériel, sont un indice nouveau des tendances que je vous signale depuis plusieurs jours.

"On compte beaucoup ici sur le mécontentement de la Hongrie pour amener l'Autriche à céder la Vénétie de gré ou de force. Il est digne de remarque de voir les Hongrois de l'armée de Garibaldi incliner plutôt vers le parti modéré. Ainsi le général Türr est un des hommes qui ont le plus contribué à la défaite politique de Garibaldi. On assure que le général Klapka a vu M. de Cavour à Gênes pendant le séjour qu'y a fait le ministre. Ce séjour s'est prolongé plus longtemps qu'on ne le pensait, et M. de Cavour n'est pas homme à perdre son temps en vaines revues."

D'autre part, on écrit au journal la *Presse*:

"Quant à Garibaldi et aux hommes de sa sympathie, ils sont exclus de toutes les positions. Bertani, Crispi et les autres vont probablement se trouver réduits à essayer d'organiser ça et là une opposition parlementaire. Ils ont de l'espoir dans certains centres, comme Milan. J'entrevois plusieurs indices des efforts que fera l'opposition garibaldienne pour se former, des voyages, des députés en poste, des publications de Brofferio, l'achat et la réorganisation du journal le *Diritto* par le fonds souscrit au profit de la cause. Mais diverses ne se passe, ces opposition n'a point d'éléments qui puissent faire appuyer qu'elle aura une action plus considérable que celle du précédent Parlement. Toutefois, elle pourra arriver à faire nommer des députés dont le nom fera sensation en Europe, par exemple Saffi, et peut-être Mazzini.

"Sur certains points de Milanais, il est très facile de faire nommer n'importe qui; les populations s'attachent à la célébrité, sans motive trop de logique dans leur vote; ainsi, elles nommaient Cantù, et il est jusqu'au dernier moment pour l'autonomie avec l'Autriche; Ferrari, que tout le monde connaît pour ne représenter en rien ses électeurs. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on arrivât jusqu'à Mazzini, non pas certainement en Lombardie, mais peut-être à Gênes. Je nais dit de jugements politiques plusieurs récits sur Mazzini, qui le rendent inéligible; mais la manifestation pourra se faire, surtout s'il a conçu un mécontentement, une certaine colère produite la retraite de Garibaldi à Caprera.

"On parle toujours de cette retraite. J'y crois de plus en plus. Je pense même que le gouvernement la désire. Il ne fait rien pour l'empêcher; au contraire, il semble la provoquer, ainsi que je l'ai fait remarquer déjà par les nominations des organisateurs du Sud. Chaque jour nous apporte quelque acte nouveau dans cette même tendance. Ainsi, entre autres, une convocation des volontaires et des officiers de volontaires, et sur un point au sud de Naples, pour les former aux éléments de l'art militaire, grande offense, qui je le pense, a été profondément sentie. Le *naturalisme* de Fanti règne avec une autorité qu'on ne prévoyait pas. Garibaldi peut, cependant, l'emporter à Turin, pour la réalisation des ses fortifications et l'opposition parlementaire fera peut-être entendre une fois, sa voix revenue qu'il est du personnel de cette opposition de faire d'y intéresser le plus important une grande..."

On lit dans l'*Indépendance Belge* du 12 novembre:

"La *Patrie* de Paris nous apprend que des désordres ont eu lieu à Trieste, dans la matinée du 8 de ce mois, à propos de la convocation de membres des milices territoriales. Les hommes de ce bataillon, au nombre d'environ deux cents, refusèrent de prêter le serment qu'on exigeait d'eux, alléguant que la caisse qu'on ne voulût les transformer en troupes, tandis que ce service militaire et même les employer hors du pays.

"Le brigadier se vit donc forcé de les renvoyer chez eux et de faire porter le drapeau à la maison municipale. La foule qui entourait la caserne accompagna par des cris de joie la détermination des miliciens, et il s'ensuivit quelque agitation. La dissolution de la milice territoriale se composera de hommes des environs de Trieste, et il est remplacé par des officiers de la ville. Plusieurs des derniers ont cru devoir donner leur démission."

Les journaux cléricaux d'Espagne, dans leurs appréciations sur les événements actuels de l'Italie, ne se sont pas fait faute de prodiguer les injures les plus grossières au roi Victor-Emmanuel. Un orateur excentrique de la chambre, appartenant au même camp, a imité ce bel exemple, au point de s'attirer le blâme public d'un de ses coreligionnaires, membre comme lui des Cortès. Ces incidents, qui nous ont été rapportés par notre correspondant de Madrid, ont provoqué le bruit que le gouvernement piémontais, insensible aux outrages de la presse, aurait réclamé auprès des ministres de la reine Isabelle une réparation des insultes proférées, du haut de la tribune du parlement. La *Epoca* dément cette rumeur, et nous en sommes bien aises. Un gouvernement fondé sur la liberté, comme celui du Piémont, a tout avantage à la respecter jusque dans ses écarts, et il peut d'autant mieux mépriser des attaques pareilles, que ces abus ne déshonorent que ceux qui en couvrent leur rage impuissante.

On sait que les Cortès espagnoles sont saisies depuis près de deux ans d'un projet de loi destiné à remplacer la fameuse loi Nocedal sur ou plutôt contre la presse, et que, malgré toutes les réclamations des députés progressistes, la commission chargée d'examiner ce projet n'a pas encore pu indiquer au Congrès des Députés l'époque à laquelle elle comptait présenter son rapport. Une motion avait été annoncée par un membre de l'Assemblée pour stimuler le zèle par trop engourdi de la commission, et pour demander, en attendant, la mise en vigueur provisoire des principales dispositions de la loi nouvelle formulée par M. Posada Herrera, à l'époque où ses opinions et ses actes se distinguaient encore par un certain cachet de libéralisme.

Le gouvernement vient de retirer le projet, pour y introduire quelques modifications dont il n'a pas indiqué la nature. On n'est malheureusement que trop fondé à n'attendre de ce remaniement rien de favorable à la presse et à la liberté de discussion, car c'est M. Posada Herrera qui va lui-même modifier son œuvre primitive, et il cherchera sans doute à la mettre mieux en harmonie avec ses idées actuelles.

Chine.—Un télégramme de Londres du 11 novembre porte ce qui suit:

On mande de Shanghaï, en date du 20 septembre, à l'*Agence Reuter*, que les négociations de paix avec les mandarins chinois ont dû être suspendues à cause de la question de l'indemnité de guerre.

Les troupes alliées marchent sur Pékin; elles étaient déjà arrivées le 10 septembre à Yang-Sun-Yeh. Lord Elgin les suit de près. Le bruit court que Pékin est défendu par le prince San-Co-lin-sin.

Les coolies désertent, et les waggons de transport manquent. Deux mille hommes protègent Tien-Tsin.

Les insurgés chinois restent inactifs.

Correspondance financière.

Paris, 11 novembre.

Le mouvement de hausse a pris cette semaine des proportions telles que le découvert se trouve aujourd'hui presque entièrement liquidé, sans préjudice des vendeurs, qui ont eu la bonne fortune de prévoir la reprise et qui se sont doublés à la hausse.

Après un mouvement d'amélioration d'un franc sur la rente, de 69.15 à 70.45, et de 60 fr. sur le Crédit mobilier, de 725 à 785, a-t-on le droit de conclure à un temps d'arrêt, où à une réaction? La solution de ce problème dépendra de différentes circonstances parmi lesquelles un peut citer les deux principales: le parti que prendront les deux établissements financiers qui ont conduit le mouvement au point où il est arrivé aujourd'hui, et le degré de confiance que les cours actuels vont inspirer au public. Il est vrai que ces deux conditions sont subordonnées l'une à l'autre. Je m'explique.

De grands établissements financiers, depuis environ quatre mois se sont mis à la traverse de la grande majorité de la spéculation qui était engagée à la baisse. Ils ont profité récemment des bruits qui ont circulé sur le néant des tentatives de restauration monarchique de Varsovie, et sur l'ajournement d'une guerre entre l'Autriche et le Piémont, pour précipiter leurs achats et forcer une grande partie du découvert à se liquider. Ils ne peuvent aujourd'hui s'arrêter fractionnellement dans les achats qu'ils opèrent tous les jours, qu'à condition de rencontrer un public assez disposé à la confiance pour absorber, en peu de temps, toutes les valeurs achetées par eux, et à se substituer en masse à la position des deux gros acheteurs à terme; car, dans cette hypothèse, ils trouvent à se liquider en encaissant des différences considérables: et alors aussi le mouvement s'arrête et les grandes influences financières reprennent leur liberté d'action.

Si, au contraire, le public de la banque et de la spéculation conserve une position neutre, passive, expectante, se réservant de laisser aller le mouvement jusqu'à ses dernières limites, avec l'intention bien arrêtée de *recueillir* les influences financières, lorsque bon gré mal gré elles finiront par devoir se liquider; alors il faut s'attendre à voir les efforts dans le sens de la hausse continuer, Demain ou qui pourrait un duel à mort entre les derniers représentants du découvert et les champions de la hausse à tout prix. Nous assisterons alors à un mouvement de reprise exagéré comme celui qui suivit l'entrevue de Cherbourg, et qui vint contre après échouer sur l'incident si connu du 1er janvier 1859.

Il ne faut pas se dissimuler pourtant que nonobstant l'immobilité des autres Bourses qui continent, qui jusqu'à présent ont refusé de s'associer au mouvement de notre place, que le mouvement a été admirablement choisi pour devenir le point de départ d'une charge à fond de train contre la spéculation à la baisse. En effet, si la situation générale de l'Europe ne se trouve pas sensiblement améliorée par les pourparlers diplomatiques et les entrevues de souverains de ces derniers temps, il n'en reste pas moins établi que le Piémont n'a rien à craindre momentanément du côté de l'Autriche, quoique cette puissance ait pu déclarer à Varsovie que, menacée d'une attaque du Piémont à échéance fixe, elle se réservait l'opportunité de prévenir cette agression le jour où ses intérêts semblaient l'exiger.

On s'est aussi occupé, pendant le courant de cette semaine, de l'emprunt de quatre cents millions (200 millions effectifs) que la maison Mirès se propose d'émettre à Paris pour compte du gouvernement ottoman. On continue à croire à un compromis entre le directeur de la Caisse générale des chemins de fer et les directeurs d'un autre grand établissement de crédit.

On dit même que deux membres du conseil d'administration de la Société générale du Crédit mobilier figureront dans le conseil de surveillance qui sera formé par M. Jules Mirès. Le gouvernement, qui s'était montré peu favorable à une première tentative essayée sur notre marché pour compte du gouvernement turc, paraît aujourd'hui vouloir n'opposer aucun obstacle à la réalisation de cette opération financière.

Le bilan de la Banque de France, publié cette semaine, a passé presque inaperçu au milieu des émotions, des joies et des angoisses de notre Bourse. Il constate une diminution assez forte sur l'encaisse métallique, et une augmentation notable sur le portefeuille. Ce dernier point n'est peut être qu'un indice peu certain d'une reprise des affaires commerciales, parce qu'on se préoccupe de l'élévation du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre, on pourrait être en droit de supposer que les conditions relativement plus avantageuses de notre Banque n'aient pas été tout à fait étrangères à l'augmentation de son portefeuille.

Malgré la forte reprise qu'on signale sur toutes les valeurs de bourse, le marché financier reste sans mauvais de moins inquiétant et scabreux. On s'attend pour jeudi, à Londres, à une nouvelle augmentation du taux de l'escompte, et une mesure semblable deviendra alors nécessaire à Paris. L'escompte serait porté par la Banque d'Angleterre de 4 1/2 p. c. à 5, et par la Banque de France de 3 1/2 p. c. à 4; différence qui permettrait à peine à notre premier établissement de crédit de défendre sans sacrifice ses journaliers l'intégrité de son encaisse métallique.

Jusqu'à présent les actions de chemins de fer n'ont pas suivi d'une manière sensible le mouvement de hausse de la rente et du crédit mobilier. Il est donc probable que si le mouvement ascensionnel se continue, il tendra à se propager et à s'étendre d'une manière notable de ce côté.

Toutes les valeurs françaises et étrangères qui dépendent du crédit mobilier ont également subi la tendance d'amélioration; les actions du Nord de l'Espagne et le mobilier espagnol étaient très demandées à la bourse de samedi.

Le conseil d'administration de la Compagnie de chemin de fer de Séville-Xérès-Cadix a décidé l'émission de 50 mille obligations au prix de 250 francs, remboursables au pair en 34 ans.—L'ouverture de la souscription est annoncée pour le 12 du mois courant et sera fermée le 26 à Paris, chez MM. les fils de Guilhou jeune.

La lettre que M. Léopold Weiner a adressée au *Courrier du Dimanche*, sur les nouveaux projets de conversion que méditerait en ce moment le gouvernement de la reine d'Espagne, a été lue avec un grand intérêt par les détenteurs français, tous les jours plus nombreux, de fonds espagnols. Son auteur fait ressortir avec sa vive sentiment de conviction et d'honnêteté l'intérêt que doivent avoir les ministres de la reine à tenter un dernier effort pour consolider le crédit de l'Espagne. Les porteurs de titres hollandais et belges, dont l'*Indépendance* a toujours soutenu les intérêts et les droits, verront avec plaisir que M. Weiner a plaidé la cause des créanciers de la dette différée du 1831 et des certificats anglais d'intérêt avec autant de chaleur et de justice que celle des porteurs de la dette passive. Il ressort de cette lettre qu'un gouvernement qui veut maintenant indéfiniment de crédit ne peut plus qu'un gouvernement qui... invoquer des arrangements pris dans des circonstances difficiles et calamiteuses. L'honneur castillan ne peut se montrer moins chatouilleux que celui d'un conseil de prud'hommes.

De la Chevelure chez les Nègres.

Une question extrêmement controversée est celle de la coloration des nègres qui, suivant quelques ethnographes, finissent par perdre leur teint primitif (c'est-à-dire la surabondance de pigment) après un long séjour dans une contrée froide; ce fait semblerait faire supposer que leur teinte noire provient exclusivement de la température. Nous avons entendu parler de nègres qui, sous l'influence d'un climat tel que celui de la Suède, tout en conservant leur chevelure laineuse, seraient devenus, après quelques générations, insensiblement blancs; ce qui viendrait un peu à l'appui de l'existence possible de nègres abandonnant leur coloration typique par l'effet d'une température froide; c'est la remarque faite par le docteur Livingstone, que, sur les bords du lac Ngami (Afrique méridionale), les naturels étaient continuellement dans les régions montagneuses, ont le teint bien moins foncé que celui des habitants des régions basses. Le docteur Livingstone a aussi observé qu'en général la couleur noire de la peau est le résultat de la chaleur et de l'humidité réunies.

Si, jusqu'à un certain point, on peut admettre que la coloration dépend du climat, les races n'en sont pas moins séparées par d'autres lignes de démarcation d'une valeur plus incontestable; parmi les caractères les plus saillants, il faut placer la chevelure, qui a servi quelquefois de base à des classifications; personne n'ignore que Bory de Saint-Vincent a partagé le genre humain en deux grandes sections: celle des *léiotriques*, c'est-à-dire à cheveux unis, et celle des *oulotriques*, c'est-à-dire à cheveux crépus; ce système, qui est au moment des partisans, n'a pas détrôné celui de Cuvier, et conforme à la raison; néanmoins, quelques ethnographes, tout en le critiquant, y sont revenus, et M. Deschamps, l'un d'eux, a aussi divisé l'humanité en deux classes, suivant la forme soyeuse ou laineuse des cheveux.

Sans nous étendre sur des considérations générales concernant la chevelure, précisons, et parlons de celle des nègres en particulier.

"Les cheveux noirs, courts et crépus, dit M. Maury, ne sont pas un des traits les moins décisifs de la race nègre. Le caractère laineux de la chevelure paraît avoir sa cause dans la forme aplatie de la tige des cheveux. Le sang du nègre est épais et noir, et circule lentement. Aussi ne jaillit-il guère sous la lancette et le voit-on se coaguler immédiatement dans le vase où il est reçu."—La chevelure nègre est donc laineuse; cependant, il faudrait se garder de croire que cette épithète implique l'idée d'un intime rapport entre la laine des moutons ou des vigogues et la chevelure des nègres; les études si consciencieuses de Prichard ont prouvé qu'il n'en était rien. Le savant professeur Browne (de Philadelphie) a jeté aussi une vive lumière sur cette question en donnant le résultat de ses curieuses études microscopiques; M. Browne est parvenu, pour ainsi dire, à disséquer un cheveu et à établir même des différences entre la chevelure des diverses tribus américaines;—comme nous n'entreprenons aujourd'hui qu'une étude très-succincte de la chevelure des nègres, nous ne suivrons pas le professeur américain dans ses intéressantes élucubrations; qu'il nous suffise de constater les dissemblances normales qui existent entre la chevelure des nègres et celle des autres races.

1o. Si l'on vient à considérer la coupe d'un cheveu d'un homme appartenant à la race caucasique, on remarque qu'elle *forme* une ellipse presque cylindrique, tandis que la coupe d'un cheveu de nègre formera presque invariablement une ellipse allongée.

2o Dans l'enveloppe tégumentaire des cheveux nègres, on trouve infiniment moins d'écailles que dans celles des autres races.

3o. Les cheveux *laineux* sont tournés en spirale.

4o Les cheveux des nègres sortent de la peau à angle droit, tandis que chez la race caucasique, par exemple, ils sortent en formant un angle aigu.

5o. Les cheveux des blancs passent par presque toute la gamme chromatique, tandis que les cheveux des nègres ne présentent que trois teintes, le noir, le brun et le blanc.

6o Dans toute son étendue, le cheveu du nègre a la même coloration, c'est-à-dire qu'il est entièrement noir, brun ou blanc.

7o Les cheveux des nègres n'atteignent jamais la longueur de la chevelure normale des autres peuples.

8o Sur un point donné, les cheveux des nègres paraissent plus serrés, plus pressés qu'ils ne le sont chez les hommes d'une autre origine.

9o Les cheveux des nègres n'ont pas de canal intérieur, tandis que ceux des blancs en ont toujours un.

Ce dernier fait est très important, et explique pourquoi la coloration d'un cheveu nègre est uniforme;—on comprend aussi qu'il ne peut pas y avoir, par ce motif, chez les nègres, d'exemples de changement spontané, immédiat de coloration, exemples qui ne sont pas très-rares parmi nous: qui ne se rappelle que Marie-Antoinette, jetée après la mort de Louis XVI dans un humide cachot, vit ses cheveux blanchir d'une nuit à l'autre? de pareils faits sont souvent présentés dans les annales de la médecine; un prisonnier italien, apprenant sa condamnation à mort, tombe dans des spasmes et se relève quelque temps après la tête couverte de cheveux blancs; un négociant de Bordeaux, dont les cheveux étaient d'un noir foncé, se retire chez lui sous le coup d'un violent accès de colère et se réveille le lendemain avec une chevelure entièrement blanche; un jeune débauché de l'île Bourbon est saisi d'attaques nerveuses, à la suite d'une nuit d'orgies et lorsque, revenu à la santé, il se fait présenter un miroir, il voit avec effroi que la moitié de sa chevelure a blanchi M. Dunant (de Genève) nous a dit avoir vu à Solférino un jeune soldat autrichien qui, terrifié du combat auquel il prenait part, blanchit instantanément.

La race nègre est répandue principalement dans deux grands centres, l'Afrique centrale et méridionale, d'une part, et, de l'autre, l'Australie.

Il serait utile d'établir nettement la ligne de démarcation qui sépare la race nègre de la race caucasique; car on ne saurait croire combien d'erreurs ont été commises par les physiologistes, qui ont souvent voulu classer parmi les nègres les individus de peau noire. Il est vrai, mais d'origine caucasique; ainsi les Abyssins, qui, pour le vulgaire, sont considérés comme des nègres, sont des blancs pour les ethnographes. Il y a bien une difficulté dans cette question de limites: les nègres se sont souvent mélangés aux nations voisines d'origine différente, et il en est résulté des races mixtes; ce fait est notoire en Papouasie: les Papous tiennent autant des nègres que des Malais, et nous verrons plus tard quelle particularité remarquable offre leur chevelure.

En Afrique, toute la région, qui s'étend au nord d'une ligne fictive que nous pourrions tirer du cap Vert au détroit de Bab el Mandeb, est peuplée d'individus appartenant à la race caucasique; ce qui est le cas des Touaregs, des Tibbous, des Arabes des Oasis, des Nubiens, des Abyssins, est souvent fort noir, leurs traits ne les en rattachent pas moins à la race blanche.

Un des caractères qui frappent le plus chez le nègre, c'est le peu de longueur de sa chevelure; c'est là un des points de remarque distinctive que font les Abyssins eux-mêmes.—M. d'Abbadie raconte qu'un indigène d'Abyssinie lui définissait un nègre changalla: "C'est un homme à peau noire, à orteil ridé près de sa racine, à talon proéminent et dont les *cheveux laineux ne dépassent jamais la longueur de petit doigt*."

Il est aussi une particularité qui mérite de fixer notre attention, et qu'un jeune savant, M. Georges Pouchet, a relatée dans un excellent livre: "Quand on a rasé la tête d'un nègre, et que les cheveux commencent à pousser, on est frappé de l'aspect étrange que présente cette chevelure naissante. Au lieu de paraître également répandus sur toute la surface du crâne, les cheveux se montrent en petites touffes de la dimension d'un gros pois environ. Ceci est particulier aux nègres, et ne se voit même pas chez leurs voisins les Barabras, malgré leur teint foncé, malgré leurs cheveux ondulés, etc."

Les Barabras, que M. Georges Pouchet range parmi les nègres, d'après la manière de juger de plusieurs ethnographes, nous paraissent, au contraire appartenir à la race caucasique, et nous en trouvons une preuve dans leur chevelure frisée, mais jamais laineuse. Les Gallas, peuple qui habite le sud de l'Abyssinie et les contrées voisines, peuvent être considérés comme le trait d'union des deux races caucasique et nègre; leurs cheveux sont frisés, mais moins laineux que ceux des nègres.

A l'ouest, les Achantis, qui occupent la Guinée supérieure et qui, de l'avis général, sont des nègres, ne sont pourtant rien moins que remarquables par la longueur de leurs cheveux, peut être leur race n'a on jour qu'il y a entre eux et les blancs quelque lien de parenté demeuré jusqu'à présent mystérieux.

Les Hottentots, qui, sur quelques points, semblent s'écarter de la race nègre, et, sur d'autres, s'y rattacher étroitement, ont les yeux d'un chaîle fondu, long et écrêté, très écarté l'un de l'autre, avec l'angle arrondi comme chez les Chinois. Leurs cheveux sont implantés en demi-cercle sous la forme de calotte. Les Cafres sont à peu près dans le même cas que les Hottentots: ils ont la chevelure laineuse du nègre, mais que une conformation particulière qui en fait une branche à part.

Les Australiens ont la chevelure aussi crépue que celle des habitants de l'Afrique centrale.

Les Papous, dont nous avons déjà parlé, ont une chevelure extrêmement caractéristique, et ils en ont tiré leur nom: le mot *poua* paraît avoir pour lequel les Malais les désignent, signifie cheveux frisés et bouclés; leurs cheveux croissent par petites touffes séparées qui s'enroulent les unes dans les autres; rien de plus singulier que ces amas de boucles, que ces touffes de chevelure qui forment souvent, autour de la tête des indigènes, des bouquets d'un mètre de tour.

Signalons ici une remarque que nous avons faite et que nous ne donnons pas cependant comme absolue: nous avons observé que, chez la plupart des races métis, il y a presque toujours surabondance de vigueur dans le système pileux:—les Papous en sont un exemple frappant: nous en trouverions d'autres non moins saillants dans quelques tribus de sang mêlé de l'Indo-Chine, mais le fait le plus important à rapporter est sans contredit celui des Cafusos de l'Amérique, qui proviennent, assure-t-on, du mélange d'indigènes et de nègres importés d'Afrique; ces Cafusos, dit Prichard, paraissent avoir été séparés accidentellement des autres habitants du pays. Beaucoup de familles de cette race singulière habitent maintenant les plaines solitaires qui sont bordées par les forêts de Tarama (aux lois de l'embouchure de l'Amazone), et c'est là qu'elles furent observées par deux voyageurs allemands. Spix et Martius. Nous devons à ces écrivains l'indication que nous donnons sur leur origine. L'aspect de ces naturels a quelque chose d'étrange qui ne peut manquer de frapper vivement un Européen: ils ont le visage ovale, les pommettes des joues hautes, mais peu larges, le nez fort et aplati, ni retroussé, ni arqué, des lèvres épaisses, mais égales; ce qui leur donne surtout leur air étrange, c'est l'énorme chevelure crépue qui s'élève perpendiculairement du front jusqu'à la hauteur d'un pied et demi au-dessus de la tête, formant ainsi une sorte de perruque très-extraordinaire et très-laide; leur chevelure tient le milieu entre la laine du nègre et les cheveux longs et lisses de l'Américain. Cette perruque naturelle est quelquefois si haute qu'elle oblige les Cafusos à se baisser pour entrer et sortir par les portes ordinaires de leurs huttes.

Avant de terminer cette esquisse rapide, résumons-nous: il nous paraît évident qu'il existe, entre la chevelure des nègres et des autres races, des dissemblances trop marquées pour que nous puissions partager le système de l'illustre Prichard qui proclame audacieusement que les hommes étaient primitivement noirs, et que la couleur blanche ou jaune n'a été que la conséquence du genre de vie ou de la civilisation; serait-il plus plausible de croire que le nègre est une dégénération du blanc? Hypothèses vaines. Il y a là un voile que les savants les plus profonds, que les esprits les plus engagés ne pourront jamais lever; il est à toutes les études une barrière qu'il n'est pas donné à l'homme de franchir.

RICHARD CORTAMBERT.

Décédée hier, à deux heures après-midi, Joséphine DELOM, âgée de seize ans et neuf mois. Le corps est exposé rue Esplanade, 131, entre Craps et Amour. La cérémonie funèbre aura lieu aujourd'hui, à quatre heures du soir.

Troches de Brown pour les bronches.

☞ "Nous les avons trouvés excellentes pour calmer l'irritation des bronches et l'enrouement causé par le rhume. Nous croyons rendre un véritable service aux chanteurs et orateurs en appelant leur attention sur les troches."—*Zion's Herald.*

"Nous les recommandons aux orateurs, aux chanteurs et à ceux qui ont des affections de la gorge."—*Christian Watchman.*

"Pour la toux, l'asthme, &c, nous reconnaissons leur efficacité."—*Boston's Reporter.*

"Un simple et élégant composé et tout composé de substances que les médecins recherchent pour le traitement des affections des bronches."—*Dr. G. F. Bigelow.*

☞ Se trouve en pharmacies et autres magasins, drogues, et les orateurs et les chanteurs peuvent s'en servir pour fortifier leur voix.

A vendre par tous les droguistes. A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 14 nov—1 m

ATTENTION.

☞ Grande vente de Bottes, Souliers, Brodequins et Chaussures pour Hommes.—L'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de Bottes, Souliers, Brodequins et Chaussures américaines, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., aux magasins d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions à la vente.

☞ Les acheteurs de vêtements et de souliers trouveront leur intérêt à assister à la vente que D. R. Murphy, encanteur, annonce pour aujourd'hui. Voir l'annonce.

ARGENT.

Prêt d'argent sur marchandises.

Bureau ouvert dans la rue VIEILLE LEVEE, No [illegible] premier.

CIGARES DE LA HAVANE.—Un choix de Regalia Britanica, Conchas, Aroma Regalia et Regalia, Imperiales, Londres et Bristol, des marques Partagas, Hernandez, Cabanas, Upmann, Benitez, Guillermo, Pilar & Fernández, etc., etc. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 27, entre Douane et Bienville. 6 déc

HUILE D'OLIVE.—300 paniers huile James Plagniol, 12 bouteilles; 500 paniers huile James Plagniol 12 bouteilles; 300 paniers huile Possel 12 bouteilles; 200 paniers huile de Carpentras 12 bouteilles, en dépôt et à vendre par LAMARQUE PEREZ & CO, 3 et 11, rue Jefferson.

Lettre de L. L. Crawcour, médecin de cette ville,
DONNANT LE RÉSULTAT D'UNE ANALYSE MINUTIEUSE DE
L'HUILE DE CHARBON,
Nlle-Orléans, rue du Canal, No 141.
Nlle-Orléans, 22 novembre 1860.

A M. C. Covert, rue de Chartres, No 6,

Cher monsieur,—J'ai examiné avec beaucoup de soin l'huile de charbon "Great Kanawha Paraffine" que vous m'avez envoyée, et l'ai analysée pour savoir si elle pouvait produire une explosion. Je me suis assuré qu'elle ne le peut dans aucune circonstance. Il lui faut une température de 300 degrés Fahrenheit pour bouillir et elle ne donne pas de vapeur avant d'atteindre une température de 280 degrés. Un lampion allumé s'éteint dès qu'on l'y met. Cette huile est claire, sans couleur et sans odeur. Elle donne une lumière de son bien supérieure à celle du gaz de charbon, car comme elle n'a pas cette couleur jaunâtre qu'on remarque dans la meilleure lumière de gaz, elle est moins susceptible de faire mal à la vue. L'huile de charbon offre aussi peu de danger que celle de la baleine, l'huile d'olive, de coton ou autres huiles végétales et animales, elle éclaire bien mieux qu'elles, est beaucoup plus économique, coule toujours facilement, ne dépose pas sur la mèche et n'agit pas sur les parties métalliques de la lampe. Après une longue expérience, mon opinion est que cette huile de charbon est supérieure à toutes les autres.

Votre serviteur,
L. L. CRAWCOUR, agent,
Professeur de chimie et de jurisprudence médicale à l'Ecole de Médecine de la Nlle-Orléans. 5déc—☞

MACHINE A COUDRE.

Injonction retirée.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1860.

Aux Editeurs de l'Abeille.—Nous avons retiré aujourd'hui les trois procès que nous avions intentés au nom des Compagnies de Machines à coudre de Wheeler & Wilson, Grover & Baker et Wheeler & Wilson à M. S. Hedrick, qui, en sa qualité d'Agent de G. B. Sloat & Co, était enjoint de ne pas compléter sur certaines patentes accordées à A. B. Wilson pour des perfectionnements dans ces machines à coudre.

Nous avions présenté les bills d'après les instructions de nos clients et, dans l'accomplissement, nous avions demandé une injonction. Pendant les procédures, les parties entamèrent des négociations pour en arriver à un règlement: Par une lutte vertueuse quelconque, les désirs de nos clients ne nous feront pas communiqués et c'est pourquoi l'injonction dont vous avez parlé dans votre journal fut obtenue.

Nous sommes priés de dire qu'il a été conclu un arrangement par lequel la vente de la Machine "Sloat Eliptic Hook" par la Compagnie de l'Union (ci-devant Lester) de Richmond, est légalisée et que Sloat et ses agents sont déchargés de tous dommages pour violation de droit antérieur.

BENJAMIN, BONFORD & FINNEY,
CLARK & BAYNE.

AU PUBLIC.

Les soussignés, partie à la longue controverse connue sous le nom de "Controverse de la Machine à coudre" annoncent respectueusement au public que GEO. B. SLOAT & Co ont effectué un règlement pour violations antérieures de Patentes, que toutes les machines à coudre faites jusqu'ici par J. B. SLOAT & Co ou la COMPAGNIE DE MACHINES A COUDRE DE SLOAT et vendues par eux ou par leurs agents sont LEGALISEES en vertu de nos patentes; que tous les procès intentés par nous contre les *fabricants* ou ses *deurs desdites machines sont abolis*; que la

COMPAGNIE DE L'UNION,
DE
RICHMOND, EN VIRGINIE,

Est AUTORISÉE, par suite d'arrangements conclus, à envoyer comme auparavant la

MACHINE A COUDRE
"SLOAT ELIPTIC HOOK"

A leurs Agents, de leur manufacture de Richmond, en Virginie.

WHEELER & WILSON MANUFACTURING CO.,
N. WHEELER, Président.
New-York, 24 novembre 1860.

AVIS.

On trouvera, dans la RUE DU CANAL, No 69, les MACHINES SLOAT ELIPTIC, les SEULES MACHINES FAITES AU SUD et vendues à la Nouvelle-Orléans.

5 déc—2f   M. S. HEDRICK, Agent.

La meilleure des lumières!

HUILE PURE, PARAFINE (DESODORISÉE)

Fabriquée par la Compagnie de charbon du Great Kanawha, en Virginie, et à vendre à $1 25 seulement le gallon, au

DEPOT D'HUILE DE CHARBON,
Rue de Chartres, No 6.

☞ Seule agence pour cette huile, qui est supérieure à toutes les huiles de charbon ou Kerosène; n'a aucune odeur, ne fait pas de fumée, donne une lumière douce sans pareille, coûte un tiers de moins que les huiles de graisse, de baleine ou de colza et est six fois meilleur marché que les chandelles ou le fluide.

Egalement—Les meilleures CHANDELLES PARAFINES, bien supérieures aux chandelles de blanc de baleine.—Le plus grand et le plus bel assortiment de

Lampes pour huiles kérosène et de charbon.

pour les salons, les vestibules, les cuisines, les lampes astrales et les chandeliers.

LANTERNES POUR LES NAVIRES ET LES HABITATIONS; LAMPES A FLUIDE ET A CAMPHINE, et tout ce qui se rattache à cette branche de commerce.

AUX PLUS BAS PRIX,
M. C. COVERT,
5 déc—☞   Successeur d'Artemas Hill.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.
30 pour cent de réduction.

LA maison LION & ANDRÉE a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, que vu la grande gêne qui règne, elle vendra à un rabais de 30 pour cent les marchandises suivantes:

Fourrures de toutes qualités, Mouchoirs, Corsets, Dentelles noires dites Chantilly, Voilettes dito de Chantilly, Peignes ivoire, dito écaille incrustée, dito ordinaire, Boutons et Passementeries et tous genres pour garnitures de robes &c., Rubans de toutes qualités et couleurs, Parures en perles pour bals et soirées, Bas coton et fil d'Ecosse pour dames, Sacs, Cabas, Portemonnaies, Porte-cartes, Bourses de ceintures en cuir, soies, dorée, écaillées, jumelles pour théâtre, &c. &c.

6 déc   LION & ANDRÉE, Coin Bienville & Royale.

GANTS! GANTS!
50 pour cent de rabais.

GANTS de Suède pour dames—50 cents la paire, dito pour hommes 50 cents la paire, dito castor manchettes 75 cts la paire, dito en laine de tout genres, pour hommes et pour dames 50 cents la paire, dito en laine manchettes à 75 cents la paire, chez

6 déc   LION & ANDRÉE, Coin Royale & Bienville.

AVIS DE MEDECIN.

LE Dr W. BODENHAMER ouvrira son cabinet comme par le passé, dans la rue du Canal, No 167, Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 15 décembre. Il s'occupera exclusivement de traitement, par la médecine et la chirurgie, des maladies chroniques, particulièrement celles du BOYAU INFERIEUR, telles que les HEMORROIDES, la CONSTIPATION, les FISTULES, les FISSURES, la DESCENTE DES BOYAUX, le RETRECISSEMENT DU BOYAU, l'ULCERATION DU BOYAU, &c.   5déc—10f

CHAPELLERIE.
A. MAGNIER,
94, rue St Charles,
En face la rue Perdido—under the Academy of Music.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients qui le connaissent depuis cinq ans, qu'il fait fabriquer et vendre des CHAPEAUX FRANÇAIS importés de fabrique chez lui avec les matières premières venant de France aussi bonnes et aussi fines que ce qui se fait en ville.

Les chapeaux de soie sortant de sa fabrique quoique n'ayant pas de coiffe adhérente,—ce qui les ferait revenir infiniment plus cher—ont été approuvés par tous ceux qui font usage des chapeaux de soie et reconnus infiniment supérieurs aux chapeaux à coiffes adhérentes et chapeaux communs.

Assortiment de CHAPEAUX SOUPLES et de Casquettes de tous genres et de façons dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Rue St Charles, No 94,
Sous l'Amphithéâtre,
6 déc—3   A côté du Phénix.

☞ M. A. Magnier nous prie d'annoncer que, dans son avis d'hier, il s'est glissé une erreur: il est dit que les chapeaux coiffés adhérents reviennent infiniment meilleur marché; il fallait dire au contraire, comme le ce qui précède, infiniment plus cher.

CHAPELLERIE.
19......Rue du Camp......19
MAISON PIQUET & ROUVET,
Nouvelle manufacture de chapeaux français.
Grande importation directe.

Chapeaux pour hommes et enfants, de tous genres, formes et qualités, tels que: Chapeaux de soie; de castor, de cachemir noir importés; de Orloff de régent; de cachemir et de Jérôme.

Chapeaux souples de toutes les formes, pour hommes et enfants, tels que: Chapeaux Magenta; de Garibaldi; de Calibre; de Victoria; de Magnum; de Brighton; de Meulan; de Raglan; de Cricketter; de sogaredo; de Voltigeurs; de Malgré; de Zouaves; de l'Empereur; de Vengeur; de Solférino; de Tanglais; de Mosquée; de castor, de Lord Byron; de velours et Malakoff, et autres.

Ces articles pris dans les meilleures fabriques de Paris et choisis par l'un des associés, sont d'une qualité tout-à-fait exceptionnelle. Jamais pareils chapeaux n'auront paru dans cette ville. Ceux nouvellement confectionnés sont offerts par la maison Piquet & Rouvet aux prix que mentionne leur catalogue déterminé.

Chapeaux mécaniques de toutes formes.

Pour enfans de premier âge.

SPECIALITÉ—Chapeaux velours soie, couleurs diverses; de Derby, garnis de plumes avec bouquet or argent; de jardinier; de Quine.

Bonnettes velours, les Amis, de bébés; capelines; capotes renées, Charles IX, Régent, Louison, Montréal, Bonnet, bonnets à plumes; bonnets grecques, jockeys, &c.

Ces articles, nouvellement déballés, sont d'une fabrication et d'une élégance que rien n'égale.

ARTICLES MILITAIRES ET COIFFURES, tels que képis de tout grade, pour hommes et enfants, shakos, chapeaux à cornes, coiffures et épaulettes.

MM. P. & R. feront des képis de tout grade; ils seront pour les jeunes gens, pour fournir aux officiers et soldats, épaulettes, ceinturons, hausse-cols, sabres, épées, ceinturons, gibernes et tout ce qui concerne l'équipement militaire.

Chapeaux de paille pour voyageurs.

Indépendamment des chapeaux fabriqués dans leur maison, MM. Piquet & Rouvet sont reçu tous les deux mois de nouvelles et dernières modes de Paris.   5déc—1 y p. 1m—1mp

CLOUS de girofle—6 balles, à vendre par B. TURPIN, 28 Vieille Levée.   6déc—6f

AVIS.

☞ Les soussignés continueront la vente qu'ils ont commencée, jusqu'à parfait écoulement de tout leur stock. De cette manière, ils offriront une occasion à tout le monde de se pourvoir de marchandises à bon marché

U LAROUSSINI & Cie.

U. LAROUSSINI & Co.

IMMENSE SACRIFICE.

LUNDI, LE 26 NOVEMBRE et les jours suivants.

Plus de $200,000 de MARCHANDISES A ETRE VENDUES SANS EGARD *AU PRIX COUTANT.*

Le mauvais état des affaires nous force à vendre tout notre stock, afin de faire face à nos engagements. Une meilleure occasion pour tous les acheteurs en général ne peut se présenter. Tous ceux qui ont déjà eu l'occasion d'acheter chez nous, pourront voir les grandes réductions que nous avons faites dans tous les *départements*.

Toutes ces MARCHANDISES ne seront vendues que pour du COMPTANT, vu la grande perte que nous faisons.

Plus de $40,000 de Soieries seront offertes à vil prix.

L'assortiment est un des plus complets en ville et se compose de:

Gros de Naples noir, belle qualité, à 85 c, 90 c, $1, $1 10, 1 25, 1 35.
Gros de Naples unis en toutes couleurs à 75, 95, 1 25 et 1 35.
Soieries fantaisies à 60, 75 et $1.
" brochées à 75 c.
Robes soie brochées, haute nouveauté, de $22 à 38 la robe.
Mousseline de laine en toutes couleurs à 9 cts.
Mousseline de laine en toutes couleurs à 12 1/2.
Popelines quadrillés à 15 cts;
" fantaisie à 18 cts;
Mérinos en toutes nuances à 17 cts;
Mérinos en toutes nuances à 25 cts;
" " à 30 cts;
Cachemire unie à 85 cts;
Popelines riches, dernier genre, à 37 1/2, 40, 45, 50, 65, 70 et 85 cts.
1000 Robes barége anglais à 7 et 9 volants, à $1 50 la robe.
Barège grisaille à 12 1/2 cts la yarde;
broché très riche à 30 cts la yarde.

BRODERIES.

Cols brodés à 15, 25, 30, 65 et $1.
" en vrais dentelle à $1 50.
" et manches en vrai guipure à $3 50, $4 et $5.
" " richement brodés à $1.
Bandes brodées de 15, 25, 30, 40, jusqu'à $2 65.
Mouchoirs brodés à 75 cts.
" tout fil très fin à $1 20, 1 35, 1 40, 1 65, 1 85, $2 la douzaine.
" à ourlets de $2 50 à $4 75 la douz.
Grands mouchoirs pour hommes de $1 75 à $3 75 la douzaine.
Jupons brodés jaconat à $1 50 c.
Cols et Manches garnis valencienne de $2 50 à $4 50.

ARTICLES POUR DEUIL.

Mousseline de laine noire à 12 1/2 c.
" " à 15 cts.
" " tout laine à 25 cts.
" " très fine à 28 cts.
" " à 33 cts.
Mérinos noir à 17 cts.
" " à 25 cts.
" " très fin à 35 cts.
Cachemire noir à 85 cts.
" à 90 cts.
BARPOUR,
TAMISE,
ALEPINE, &c.
Cols crêpe à 30, 35, 45 et 55 cts.
" et manches crêpe à $1 15, $1 25 et 1 75.
" extra fin à $2 50.
Châles deuil à $2 50 et $3 50.

GANTS ET GANTELETS

pour dames et enfants, de 15, 25, 35, 50 et 75 cts.
Véritables gants de Jouvin à $1.
Bas pour dames à $1, 1 20, 1 50 et 1 75.
" anglais de $3, $3 50 et $4.
" pour enfants depuis $1 jusqu'à $2 25 la douzaine.
Chaussettes enfants du do
Bas cachemire pour enfants à 12 1/2 cts la paire.
Nappes blanches et écrues à 45, 55, 60, 85 et $1 00.
" damassées à $1 15, 1 25 et 1 75.
Serviettes " à 75, $1 et 1 25 la douz.
Damas blanc et écru pour nappes de 25, 33, 37 1/2 et 50 cts la yarde.
Toiles pour chemises par $1 à $4 75 cts la pièce.
" pour " très fine, $6.
" pour " " à $7 50, $9 et $10.
Devants de chemises à 12 1/2, 15, 20 et 25 cts.
Cotons blancs à 7 1/2, 8 et 8 1/2.
Coton écru de 5, 6 1/2 et 8.
" à draps de 13 1/2, 18, 25, 30 et 35 cts.
Couvertes blanches à $2 75 la paire.
" " de $3 50 à $5.
" grises à 1 75 la paire.

Un assortiment complet d'articles d'habitations que nous vendrons dans les mêmes proportions.

C'est probablement une occasion qui ne se représentera jamais de pouvoir acheter des marchandises à un aussi bas prix, mais les circonstances nous forcent à faire un tel sacrifice. Nous conseillons à tout le monde d'en profiter. Notre personnel étant beaucoup plus fort que la semaine dernière, tout le monde pourra être servi convenablement.

U. LAROUSSINI & CO,
No 137, rue du Canal, et aux coins Baronne et Poydras.
3 déc—☞

PLACE D'INSTITUTRICE.

UNE dame, capable d'enseigner également bien l'anglais, le français et la musique, désire la situation d'institutrice dans une famille française.

S'adresser à   Miss E. M.
5 déc—5f   Franklin, La.

AVIS.

DEUX ou trois messieurs, donnant de bonnes recommandations pourraient prendre leur pension dans une famille créole. S'adresser au bureau de ce journal, par lettre, à Z. et donner son adresse. 5déc—3f

ATTENDU,

96 Balles de tabac en feuilles, attendues par l'Ydo Reynes, de la Havane, pour capes et tripes, première qualité de Vuelta de Abajo.
A vendre par   EDW. J. NATTES,
5 déc—1m   rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

140 BALLES TABAC,

140 Balles tabac de la Havane, en feuilles, pour capes et tripes,
A vendre par   EDW. J. NATTES,
5 déc—1m   rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

VENANT D'ARRIVER,

PAR le steamer Habana—200,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et qualités
A vendre par   EDWD. J. NATTES,
5 déc—1m   rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

ATTENDU,

300,000 CIGARES de la Havane, de la meilleure qualité et des meilleures marques attendus par l'Ydo Reynes.
A vendre par   EDWD J. NATTES,
5 nov—1m   rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

HAMACS, HAMACS.

120 Douzaines hamacs Mérida, de qualité commune.
A vendre par   EDWD. J. NATTES,
5 déc—1m   rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

CIGARES.

400,000 Cigares de la Havane, tels que Medio Regalia, Regalia, Trabucos, Conchas, Premadas, Londres, Conchas, &c, &c, des marques Cazadores, Imitacion, Flor de Morales, Ninfas de Oro, Granadina, Cabanas, Flor de Morales, Europa, El Ro Soto, Lesseps, &c, &c, à vendre par
EDW. J. NATTES,
Rue Tchoupitoulas No 6,
5 déc—1m   encoignure Commune.

Confitures de la Havane.

20 Caisses Confitures de la Havane, attendues par l'Ydo Reynes, et à vendre par
EDW. J. NATTES,
Rue Tchoupitoulas No 6,
5déc—1m   encoignure Commune.

POIVRE noir—100 sacs à vendre par B. TURPIN, 5déc—6f   28, Vieille Levée.

CANNELLE—200 paquets de cannelle, à vendre par B. TURPIN, 28 Vieille Levée.   5déc—6f

MUSCADE—2 caisses muscade No 1, à vendre par BERNARD TURPIN, 28, Vieille Levée.   5déc—6f

Pour Cordonniers.
L'élastique pour souliers,
De la compagnie de GOOD YEAR

est arrivé et sera vendu continuellement chez
LEON PIERRE & Co
Marchands de cuirs, 71, rue de Chartres
5nov—3m

TRAITES sur Paris et Bordeaux, à vue et à 60 jours de vue, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par   Veo MAIGNAN,
6 déc   27, rue St Louis.

ENC. ROYALE & CONTI.

LUCAS ET MASSON

Continueront, comme ils ont fait la semaine dernière, à prouver aux dames que leur maison est la seule à la Nouvelle-Orléans qui, comparant ses frais à l'importance du chiffre de ses affaires, peut réellement en vue des événements étonner tout le monde par ses BONS MARCHÉS INTROUVABLES AILLEURS.

900 Voilettes Guipure à 50 cts
Grisaille tissé laine à 10 cts.
Ecossais Tramé soie à 20 cts.
Taffetas quadrillé à 40 cts.
do   Tout soie à 80 cts.
Robes Taffetas 5 et 7 volants à $12.
1000 Châles barège anglais à 90 cts.
do   Châlis très riches à $2 50.
do   Algériens extra à $3.
Popeline double largeur à 30 cts.
do   extra unies et Ecossaises à $1 12 1/2.
Mantelets soie noir à $3.
900 Pièces Tarlatane Guipure, toutes couleurs à 25 cts.
Indiennes anglaises à 6 1/4 et 8 cts.
Toile à drape 12/4 à 65 cts.
Services français extra 12 couverts à $12.

RÉDUCTIONS proportionnées sur tous les articles riches, tels que:

MANTEAUX en velours, Sorties de théâtre, Châles brodés; garnis de vraie guipure, Paletots et Pelisses en taffetas noir, Ombrelles riches, Pèlerines guipures, Cols brodés en application Bruxelles &c, &c, &c.

GRAND CHOIX
DE PARFUMERIES
extra fines, des meilleures maisons de Paris.
GANTS véritables JOUVIN.
3déc—4,5,6

VIVE LA CONCURRENCE!!!
GRANDE EFFERVESCENCE!
MARCHANDISES SECHES

THEO DANZIGER

Encoignure des rues Royale et St Philippe.

OFFRIRA tout son stock, à une réduction de 50 POUR CENT sur les prix réguliers à partir de Lundi, 26 novembre.

Etoffes nouvellement importées et du dernier genre, comprenant MANTELETS DE SOIE, à $5, valant $8 et $9.
MANTEAUX DE DRAP, TURCOS, de $2 50 à $6, valant trois fois plus.
MERINOS FRANÇAIS, à 50 cts la yarde.
COLS CROCHET IMPERATRICE, à des prix réduits.
ROBES DE BAL, élégantes, à $4 et $5, valant $10 et $12.
Les DAMES sont respectueusement invitées à venir s'assurer par elles-mêmes que ce n'est pas du humbug.
26 nov—☞

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS

DUMAS Frères,

136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de

Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres:

Draps des premières fabriques d'Europe.
DOESKIN NOIR.
Casimirs doubles,
Etoffes pour pantalons,
Etoffes, soie et laine, pour gilets
Draps-cachemires,
Draps-mérinos,
Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.
8 sept—3m—2p

REOUVERTURE DU
Restaurant de Winson,
RUE DE LA DOUANE No 107,
entre les rues Royale et Bourbon.

Cet établissement, que le grand incendie de la rue Royale a complètement détruit le Jeudi dernier, sera rouvert JEUDI, 6 décembre. Le propriétaire remercie ses nombreux amis et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'ici et espère qu'il ne lui sera pas retiré. Il aura constamment tout ce que le marché pourra fournir de mieux et ne négligera rien pour plaire à sa clientèle.

Il y aura toujours dans le restaurant des appartements pour les familles ou les réunions particulières. Les commandes seront remplies dans le plus bref délai.
4déc—3f   L. WINSON.

RESTAURANT D'EDWARD,
15, rue d'Union,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus vient d'être ouvert depuis le 1er novembre. Le salon est commode et bien aéré, et la position est centrale, à la portée des affaires et une des plus agréables de la ville. On pourra y retenir des cabinets pour les familles et les parties privées. Les familles seront servies dans le plus court délai.

Aussi—Lunchs froids et soupers pour bals et soirées. Le soussigné ayant été employé dans les principaux restaurants de cette ville, a acquis une grande expérience dans cette ligne d'affaires, et il espère s'attirer entièrement ceux qui l'honoreront de leur patronage.   EDWARD BENECHAUD.
7déc—1m

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons constamment de nouveaux tapis à ajouter à notre grand assortiment, tels que Médaillon, Wilton, velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c, &c. Toile cirée de toutes les largeurs, de toutes les couleurs et de tous les prix.

Couvertures de tables et de pianos,
Une grande variété d'abat jour, nattes.
Nous offrons le tout aux PRIX COURANTS du marché.
3 déc—☞   A. BROUSSEAU & Co.

LOUIS DUFAU, avocat,
Passage de la Bourse, coin Douane.
11nov—1m

DEMANDE DE NEGRES.

ON demande à louer dix FORT NEGRES pour travailler dans des magasins d'entrepôts
S'adresser à   P. H. TOURNÉ,
No 122, rue Tchoupitoulas.
Nlle Orléans, 2 décembre 1860.   5déc—3f.

CHOCOLAT! CHOCOLAT!
Avis aux familles.
G. LAVIE,
Rue St-Charles, No 91.

ANNONCE aux familles qu'il vient de déballer son assortiment de chocolats dont la qualité supérieure bien connue, a toujours été appréciée par les consommateurs.   6déc—

$10 de Récompense.

PERDU, une chienne d'arrêt, couleur brune, taches blanches, division remarquable sur le nez, collier de cuir avec boucle en cuivre et anneau en fer. La personne qui la ramènera dans la rue St-Charles, No 91, recevra la sus-dite récompense.   6 déc—2f

DEMANDE DE NOURRICE.

ON demande immédiatement une bonne nourrice.—S'adresser dans la rue de l'Hôpital, entre Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Gravier No 81, au premier.
4 déc—3

A LOUER.

UNE domestique de confiance, excellente gardienne d'enfants sachant habiller une dame et faisant parfaitement le service d'une femme de chambre
S'adresser au No 282, rue Royale encoignure St-Philippe.   4 déc

Changement de Bureau.

MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 35 rue Caron-delet, entre Commune et Gravier (bureau du fond, au rez-de-chaussée).   4déc—1m

BLANCHISSEUSE.

ON a besoin d'une femme blanche, bonne blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de l'Esplanade, No 24.   30 nov—☞

A LOUER.

LE haut de la maison No 161, rue Remparts encoignure St-Louis.   2nov—☞

RAISINS DE MALAGA.

4,000 Caisses LAYERS.
" demi caisses LAYERS.
" quarts de do
4,000 caisses M. R.
2,000 demi caisses M. R.
2,000 quarts de do
A vendre par   PUIG FRERES,
9 nov—15   No 52 rue de la Douane.

ATTENDU par le navire Tasso, de Bordeaux—20 caisses fruits au jus assortis, 10 caisses fraises au jus, 5 caisses pêches au jus, 5 caisses cerises au jus, 5 caisses framboises au jus, 10 caisses prunes à l'eau-de-vie, 16 caisses cerises à l'eau-de-vie, 20 caisses confiture à l'eau-de-vie.

Et par le navire Josephine, de Marseille—20 barriques vin Roquevaire, 10 barriques [illegible], 20 caisses [illegible], 14 caisses marasquin Zara, 10 caisses cordiaux, 10 caisses [illegible], 20 caisses huile d'olive, 10 caisses [illegible]... à vendre par   PAVIE PUIG & MATTE, rue St-Louis.

NEW-YORK PARAFFINE CANDLE CO
A. MEUCCI'S (1859) PATENT.

BOUGIES DE PARAFFINE
(Extraites du charbon de terre.)

COMME apparence, ces bougies sont semi-transparentes, excessivement élégantes et composées d'une substance minérale; elles ne sont pas graisseuses et ne répandent pas l'odeur des autres bougies.

Elles résistent aux climats les plus chauds, sans couler et sans s'amollir; elles brûlent six heures de plus par livre, et leur clarté est plus brillante et au même temps plus douce que celle des bougies de cire et de blanc de baleine.

En vente chez tous les bons épiciers. Pour la vente en gros, s'adresser à   BERNARD TURPIN,
Agent de la Compagnie,
5 déc—4,6,7,12,13,14   No 28, rue Vieille Levée.

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.

☞ LE 22 novembre dernier, à une assemblée générale des actionnaires, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

RESOLU, Que le Bureau des Directeurs, avec l'assentiment d'un comité spécial des actionnaires, comité composé de MM. A. Carrière, L. Burgi, H. Dugré, S. D'Conard et F Ricard, est autorisé par les présentes (après avoir demandé des propositions à cet effet, pendant au moins trente jours, dans au moins deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en français et en anglais) à affermer le dit Canal, avec les bateaux à draguer, les chalands, &c., pour une période qui ne devra pas excéder quinze ans aux termes et conditions que le dit Bureau des Directeurs et le dit comité spécial jugeront avantageux. Le Bureau et le Comité sont en outre revêtus du plein pouvoir, par cette Compagnie, d'exécuter et de signer tel acte ou tels actes qui seraient nécessaires pour rendre authentique et mettre à exécution tel contrat qui aura été conclu et accepté par eux.

LOUIS GAGNET,   LOUIS BUROI,
Secrétaire.   Président.
5 déc

LOUISIANA ACADEMY,
Rue Hopital, No 79, entre Royale et Bourbon.
Mrs A. PERRIER & H. T. COLE.

LES cours de cette institution sont maintenant en pleine activité.

PROFESSEURS.

MM. H. T. Cole, Anglais, classes supérieures.
do   do   Mathématiques.
do   D. Mitchel,   do   classes inférieures.
do   A. Ferrer, français.
do   O. Gressier, grec et latin.
do   Z. Marc, espagnol.
do   G. Gessner, allemand.
do   M. Gauvin, dessin.
do   T. Schaubelt, musique.
do   P. Robin, escrime.
Exercices militaires   5déc—1m

A. RALU,
LIBRAIRE.
Ancienne librairie Paya.

INFORME ses amis et connaissances et le public en général, qu'il a terminé le déballage de livres qu'il a reçus de France (sauf les livres d'étrennes) et les invite à venir les examiner.—

NAPOLEON III—Traité sur l'artillerie, et ses autres œuvres, 4 vol. gr. in-8o.
LE PRINCE DE JOINVILLE—Critique sur la marine 1 v. gr. in-8o.
E. DE BONNECHOSE—Les Quatre Conquêtes de l'Angleterre, 2 v. gr. in-8o (Cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie Française).
PITRE CHEVALIER—La Bretagne ancienne—La Bretagne moderne—2 superbes volumes gr. in-8o avec de magnifiques gravures sur acier.
DE BROGLIE—Questions de Religion, 2 v. in-8o.
BECQUEREL—Histoire de l'Electricité, 1 v. in-8o.
[illegible]—Chansons Nationales et Populaires, avec la musique, 1 v. grand.
[illegible]—Chansons Populaires des Provinces de France, avec musique, 1 v. grand.
CARNE—La Monarchie Française au XIXe Siècle.
CAPEFIGUE—Trois Siècles de l'Histoire de France.
CRETINEAU JOLY—L'Eglise Romaine en face de la Révolution.
CUVIER—Révolution du Globe.
DEBAY—Histoire Naturelle de l'Homme et de la Femme.
FERRARIS—Histoire de la Raison d'Etat—La République—La Monarchie.
FRANÇONI—L.E. ayer—Le Cavalier.
FORQUES—Vie et Correspondance inédite de Paoli.
PERE FELIX—Conférences.
PERE LACORDAIRE—Ste-Marie Madeleine, 1 v. in-12 et tous ses autres ouvrages.
PERE RAVIGNAN—Conférence, 4 volumes mis en 2.
PERE VENTURA—Sermons—Marie mère de Dieu—Beautés de la Foi—La Raison, &c. &c.
L'ABBE BAUTAIN—La Chrétienne de nos Jours.
VAPEREAU—Dictionnaire des Contemporains.
DE FLOTTE—Souveraineté du Peuple.
DE LA HODDE—Histoire des Sociétés Secrètes.
MICHELET—Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes.
HAUREAU—Philosophie Scolastique.
LA GUERONNIERE—Les Hommes d'Etat d'Angleterre.
JOMEZ—La Femme et l'Enfant.
LEMAIRE—Philosophie de la Liberté.
LANFREY (CH.)—Histoire Politique des Papes (vient de paraître).
F. BAUDET—Rome devant l'Europe, [vient de paraître].
NICOLAS—Doctrine Religieuse des Juifs.
PHILARET CHASLES—Littérature et Mœurs de l'Angleterre au XIXe Siècle.
ROQUANCOURT—Essai sur le Paupérisme.
BENEDICT REVOIL—Chasses dans l'Amérique du Nord.
REMY—Voyage au Pays des Mormons, 2 beaux vol. gr. in-8o.
SNEIDER—La Création et ses Mystères dévoilés.
THIERS—Histoire du Consulat et de l'Empire, tome 1 à 17.
RAGON—Orthodoxie Maçonnique.
Mme LA BARONNE DE REISET—Nathalie ou les Cinq Ages de la Femme.
SCUDO—Critique Musicale, 1 v.—L'Année Musicale—1860, 1 v. suivi de A Continuer.
SALVATOR—Paris—Rome—Jérusalem.
TEINTURIER—Les Femmes.

Romans nouveaux:

PAUL DE KOCK—La Famille Braillard, 2 v. in 12.
XAVIER DE MONTEPIN—Compère Leroux—La Fille du Maître d'Ecole.
Mme ANCELOT—Une Faute Irréparable—Les Diables Roses.
GEORGE SAND—Jean de La Roche—Les Dames Vertes.
Mme REYBAUD—Clémentine.
LEON GOZLAN—Georges III—Le Baril de Poudre.
MERY—Monsieur Auguste—Ursule—Marseille et les Marseillais—Le Paradis.
ALEX DUMAS—Les Louves de Machecoul, 1 beau vol. gr. in-8o illustré—Causeries—Ingénue—Histoire d'un Cabanon—Le Marquise d'Escoman.
LE MARQUIS DE BELLOY—Les Toqués.
MANE-THECEL-PHARES—Histoire d'il y a 28 Ans.
CH. EDMOND—L'Africain, comédie en 5 actes.
BARDOU—Les Fables de Mousse.
ST-YBARS—La Fille de l'ange, comédie.
" Les Mémoires de Mimi—Bamboche.

Ouvrages de Médecine.

LALLEMAND—Du Rôle de l'Alcool et des Anesthésiques dans l'Organisme.
CAZAUX—Traité des Accouchements.
ROBERT—Clinique Chirurgicale.
DORVAULT—L'Officine, dernière édition.
ARMAND—Hygiène des Pays Chauds.
HARDY—Maladies de la Peau.
VIDAL—Traité des Maladies Secrètes.
NELATON—Pathologie Chirurgicale.
TROUSSEAU ET PIDOUX—Traité de Thérapeutique.
NYSTEN—Dictionnaire de Médecine.
ROBERT—Clinique Chirurgicale.
JAMAIN—Pathologie Chirurgicale.
BECQUEREL—Traité de l'Uterus.
TESTE—Maladies des Enfants.
JAHRR—Manuel Homœopathique—Maladies des Femmes.
LE MEME—Traitement des organes de la digestion.
ESPANET—Etudes d'Homœopathie.
HARTMAN—Maladies des Enfants.
PARSEVAL—Observations Pratiques sur Hartman.
HAHNEMAN—Doctrine Médicale Homœopathique.
SCANZONI—Traité des organes sexuels de la femme.
MAILLOT—Traité des fièvres intermittentes.

On trouve à la librairie le catalogue des ouvrages en vente.

4déc—3m 1rep.   A. RALU, 58, rue de Chartres

LOUIS MÜH

Annonce à ses amis, à ses clients et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il est maintenant prêt à leur montrer ses nouveaux et magnifiques marchandises importées directement de France et de Genève, et qui ne sont pas surpassées dans ce pays.

Montres en or et en argent, pour dames et messieurs; un admirable assortiment de chaînes Louisine et Lavallière; bracelets, bagues, broches, boutons d'oreille et épingles en diamants; broches, bijoux et ornés de pierres précieuses; cuillers, fourchettes, tasses, assiettes à gobelets, portes-cartes, portemonnaies, &c., &c., français et américains; corbeilles à fruits, bougeoirs, chandeliers, salières, plateaux, &c., plaqué; de beaux bracelets, des boucles d'oreille, des broches en jais, et tous les articles de bijouterie.

Le public est prié de se rappeler que je ne vends que des bijoux de la meilleure qualité et à aussi bas prix que les bijoux communs se vendent ailleurs. Venez chez moi vous en juger par vous-même.

No 41, rue de Chartres.
19 nov—an 2 Jv

VENEZ EXAMINER!
Aux Nos 215 et 217, rue Vieille-Levée, en face du marché aux viandes.

AYANT en magasin un très fort stock d'habillements d'automne et d'hiver, chapeaux, casquettes et lingerie, pour hommes, jeunes gens et enfants, nous invitons nos amis et le public en général à venir les examiner, car notre intention est de les vendre à plus bas prix que jamais et offrir ainsi des avantages qu'on ne devrait pas négliger. Notre stock comprend en partie les articles suivants:

Redingotes de drap, toutes couleurs, simples et croisés, à $7 50 et au-dessus.
Redingotes de drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $3 50 et au-dessus.
Sacs en drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $3 50 et au-dessus.
Sacs pardessus, en drap, beaver, drap pilote et castor.
Pardessus — —
Pantalons de toutes couleurs, qualités et genres, à la Zouave, $4 et au-dessus.
Gilets de dessous, de toutes couleurs, qualités et genres, à $1 et au-dessus.

Un assortiment général de chapeaux.
" " de chemises françaises et américaines.
Linge de dessous, de toutes les grandeurs et de tous les types.
Rappelez-vous que vous pouvez avoir à ces prix un article bien fait et de bonne qualité.

☞ Souvenez-vous des Nos 215 et 217, anciens 107 et 103.   M. GODCHAUX FRERES & Co.
30 nov—2 m—1re p.

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co.
REIMS.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux grossistes et détaillants.

Tous les ordres pour importation directe seront reçus par   S. D. GRATIAA & Co,
1mov—3m   1re p   No 39, Douane

Monsieur JULES DARANS,
DOCTEUR ET PEDICURE
DE PARIS,
Rue de Chartres No 1...

☞ Tout nouvellement arrivé dans cette ville, prie la population de vouloir bien l'honorer de sa visite et avance avec assurance au public la réussite de ses procédés infaillibles.

Avis au public.

M'étant spécialement occupé des maladies secrètes en général, les personnes qui pourraient en être atteintes pourront venir me visiter et être assurées de leur prompte guérison.

OBSERVATION—Pour cette dernière médication mes consultations seront gratis.   27 nov—1m

TRAITES

SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par
P. PRATS & Co,
24 nov—2m 1rep   COMMERCIAL PLACE, No 29

M. F. BERNARD, peintre,

A TRANSPORTÉ son atelier au No 148, rue de la Douane, encoignure Dauphine.   5 nov—☞

A vendre,

UNE machine avec son ménage, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses moules et accessoires.
A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres.   11 oct—☞

TRUFFES—en demi bottes truffes noires et truffes... A vendre par   V. MAIGNAN,
6 déc   27, rue St-Louis

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement,

TOUS LES SAMEDIS DU MOIS DE NOVEMBRE, par Wood, Eddy &c, directeurs, dans leurs loteries de Commission, comme suit:

Classe 26, SAMEDI, 1er décembre 1860.
Classe 27, SAMEDI, 8 décembre 1860.
Classe 28, SAMEDI, 15 décembre 1860.
Classe 29, SAMEDI, 22 décembre 1860.
Classe 30, SAMEDI, 29 décembre 1860.
5485 LOTS!

Plus d'un lot pour chaque neuf billets.

La loterie ordinaire suivante doit être tirée, en décembre, tous les samedis, comme il est dit ci-dessous:

1 lot de	$50,000	soit			$50,000
1	"	20,000			20,000
1	"	10,000			10,000
1	"	5,000			5,000
1	"	4,000			4,000
1	"	3,000			3,000
1	"	2,000			2,000
1	"	1,500			1,500
10	"	1,000			10,000
10	"	500			5,000
100	"	250			25,000
100	"	200			20,000
100	"	150			15,000
100	"	100			10,000

APPROXIMATIONS DE

4 lots de	400 approx. de	$50,000 lots, sont			$1,600
4	"	300 approx. de	20,000	"	1,200
4	"	250 approx. de	10,000	"	1,000
4	"	200 approx. de	5,000	"	800
4	"	150 approx. de	4,000	"	600
4	"	125 approx. de	3,000	"	500
4	"	100 approx. de	1,500	"	400
5000 lots de	20				$100,000

5484 lots s'élevant à $332,000

Billets entiers, $10; demi billet, $5; quart de billet, $2 50.

Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le risque:

Certificat de paquet de   10 billets entiers.........$90
do   do   de   10 demi billet..............45
do   do   de   10 quarts de billet..........22
do   do   de   10 huitièmes de billet........10

En demandant des billets ou des certificats, adressez-vous l'argent et nous les expédierons par la première malle. La liste des numéros sortis et des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.—Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement par écrit.—Les billets qui gagnent des lots devront être renvoyés au bureau pour le paiement ou pour être échangés contre d'autres billets. Ou les payera en chèck de banque ou en gré de l'acheteur. Il n'est pas nécessaire de donner les numéros des billets qu'on désire avoir.

Grands tirages extraordinaires de Wood, Eddy & Co., par le plan de trois nombres. Gros lot, 70,000.—Le tirage a lieu le troisième samedi de chaque mois.

A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui veulent acheter des billets.

Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à   C. T. HOWARD,
Boîte 164 M., Nlle-Orléans, Lne.
ou à   WOOD, EDDY & CO.,
2 nov—☞   Wilmington, Del.

Ch. BLAZI,
BIJOUTERIE, ORFÉVRERIE,
52   Rue de Chartres,   52.

M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 96 au No. 52 rue de Chartres. Il a reçu un assortiment de bijoux et d'orfévrerie qui se recommande par l'élégance et le bon goût, aux moins prix que par le bon marché.   1 déc—1m

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
124, rue du Canal,
AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION
Près de la Statue de Clay,

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans une maison plus commode et une situation plus centrale.

Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
11 oct—☞

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:
DAVIS BROTHERS, Agents,
1déc—1 m ☞   No 36, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
1 déc—1 m ☞   No 36 rue du Camp

T. FITZWILLIAM,
Marchand de Fournitures de bureaux
—ET—
Fabricant de livres en blanc,
Rue du Camp, No 76, (ancien édifice du Delta), NLLE-ORLEANS.

La plus grande attention aux demandes de tous les genres d'impressions, gravures et billets lithographiés, chèques, traites, certificats de dépôt, connaissements, têtes de bills, etc. de billets, &c.
10 nov—jusq 31 déc—1re p.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. MEDES a l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu jusqu'à présent la patronner, qu'elle a transporté son magasin de modes et de confection, du No 8, rue Bourbon, au No 23, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE, où elle continuera à exécuter les ordres que l'on voudra bien lui confier. On a besoin immédiatement de demoiselles ou filles de couleur, ouvrières en modes et en couture, et de plusieurs apprenties.
12 nov—1m p. s.

SALON DE MODES.

Mme BESNARD, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient d'ouvrir un Salon de Modes rue du Canal, No 138 au premier. Elle offre aux Dames tout ce qui concerne les modes et la nouveauté—Coiffures, chapeaux et lingerie fine. Aussi: un joli choix d'articles d'enfants. Elle prie les dames de vouloir bien l'honorer de leur patronage.   21 nov—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
No 58......*RUE ROYALE*......No 58

J. B. GUIRAUD, a l'honneur d'informer ses amis, sa clientèle, ainsi que le public, qu'il a ouvert son magasin de pianos, au No 58, rue Royale près Bienville. Ayant conclu un assortiment de pianos ERARD et PLEYEL, venant d'être déballés. Tous les instruments sortant de sa maison sont entièrement garantis et seront échangés au besoin. Prix très modérés, conditions libérales, échange, accords, réparations.

L. GOLTHERMAN accordeur.

N. B. Les personnes qui désireraient faire venir des pianos de Paris, peuvent s'adresser à lui, les obtiendront à un prix très réduit, et à des conditions très libérales.   28 nov—15 1re p

A ROUGIEUX.   CH. GOUBAULT.
A. ROUGIEUX & Cie,
CONFISEURS en GROS et en DETAIL,
Encoignure des rues Royale et Française (Place Washington).—2me District.

DRAGÉES et Bonbons en tous genres; pâtisseries et pièces montées pour fêtes et soirées; bonbons français autres; vins, liqueurs, sirops et conserves d'importation directe, etc. etc. assortis.

On exécute promptement les commandes pour les dîners et les soirées.   1re p   21 nov—☞

CHARBON.
Changement de local.

Nous avons transporté notre bureau (City coal office) du No 13 au No 16, Exchange Place où nous offrons actuellement du charbon à bon marché. Bon charbon pour les familles, à 60 cents le baril, livré. Toutes les demandes laissées à notre bureau, Exchange Place No 16, ou bien dans la rue des Magasins, No 184, seront promptement remplies.

Anthracite Cannel anglais, au plus bas prix du marché.
3nov—15   P. H. WILLARD.

Charbon! Charbon!!

Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannell de Liverpool, à vendre aux plus bas prix du marché, par   P. V. BERNARD,
Passage de la Bourse, No 25, entre Douane et Bienville.
8 oct.—3m

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, tels que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouement, &c.

Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues nuits de souffrance et d'insomnie.

Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.

Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop auquel ne peut résister aucune maladie de la gorge.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.
19 oct—3m—1re p

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,
Rue de Chartres,
Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.
Magasin au Premier.

M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, ébène et autres, tables de fantaisie, tables en marbre, tapis, rideaux de toutes qualités, glaces, pendules dorées et en bronze, porcelaine et bimbeloterie, rayons, marbres, etc., ayant un grand assortiment de lustres et de bronzes vendus à des prix modérés; ils prient le public de venir visiter leurs articles, et que jugera par lui-même.
21 sept—3m   E. FAY & MASSON

EDMOND FROIDEVAUX,
59......Rue de Chartres......59

INFORME respectueusement les dames, que les marchandises aujourd'hui dans son magasin de dentelles, lingerie et confection sont entièrement nouvelles et seront importées de cette saison; qu'ils désirent avoir une grand soin dans les premières maisons de Bruxelles et de Paris, les dames sont assurées de ne trouver une grande vente de qualité irréprochable.

NOTA—Deux ateliers ont été ajoutés à la maison, l'un de modes, l'autre de confection et de robes. Les dames sont priées de vouloir bien se souvenir du mérite des deux demoiselles attachées de Paris et qui dirigent ces ateliers.   25 nov—15

Ed. FROIDEVAUX,
59......Rue de Chartres......59

A REÇU par les navires Globe, Baden, Bamberg, Nuremberg, Johannisberg, Gutenberg, la plus grande partie de son assortiment de saison; il prie en même temps Star la complètement de l'assortiment des confections... Les modes et nouveautés sont déjà de tous les genres, ainsi qu'un superbe assortiment de confections, de broderies, dentelles et de rubans.

[illegible] No 14, en toutes couleurs, blanche, Indiens et Paoali.   25 nov—15

PAR la navire [illegible], arrivé de Bordeaux: 10 barriques vin [illegible] de France; [illegible] vin rouge St-Julien, Lesparre à fûts; [illegible] de Chasselas; 50 caisses vin rouge Pontet-Canet; 10 caisses [illegible]... A vendre par   J. H. GERBEL, 30, rue Bourbon.